

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉFEND-IL LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES ?

QUELS ENJEUX POUR NOTRE SECTEUR ?



DANS UN SECTEUR FÉMINISÉ À PLUS DE 75 %, LES VOTES DU RN SONT DÉFAVORABLES AUX FEMMES

Tandis que les salaires dans le secteur sanitaire, social et médico-social sont largement en deçà de ceux des secteurs à majorité masculine, **les députés RN au Parlement européen s'abstenaient ou s'opposaient aux textes visant à améliorer les droits des femmes au travail**, comme la résolution sur la stratégie de l'UE en faveur de l'égalité femmes-hommes en janvier 2021 et **en rejetant la résolution de 2018 concernant la lutte contre le harcèlement moral et sexuel.**

DES FEMMES QUI SE DOIVENT D'ENFANTER ET DE S'OCCUPER DES PARENTS VIEILLISSANTS

La famille, selon le RN est « le premier maillon [de] la communauté nationale » sur lequel le système social français se base. On peut lire ainsi que « notre modèle social [...] repose [...] sur la démographie », à savoir sur une politique nataliste qui fait de l'utérus des femmes un enjeu politique. Une famille à qui il convient « de rétribuer le service » rendu à la nation. La solidarité, reposant uniquement sur la famille, il s'agit de favoriser le recours aux proches aidants, car « leur action [...] évite des milliards d'euros de dépenses à la Sécurité sociale chaque année. Un proche qui aide une personne dépendante, qu'il s'agisse d'un aîné ou d'un enfant handicapé, permet d'éviter le recours à des professionnels de santé, comme les auxiliaires de vie ou des aides-soignants à domicile. » **Une charge qui repose avant tout sur les femmes, bonnes à faire des enfants et à s'occuper des parents dépendants.**

En matière d'autonomie, tout repose sur l'aide financière directe aux personnes, laissant la porte grande ouverte à la libéralisation et la commercialisation du secteur. **Un modèle social qui creuserait les inégalités entre ceux qui ont les moyens de s'offrir d'être accompagnés et les autres.**

UNE POLITIQUE DE SANTÉ EN TROMPE-L'ŒIL

Le RN veut limiter à 10 % la part des postes administratifs sur l'ensemble des personnels hospitaliers.

Cette mesure entraînerait un report de la charge administrative sur les personnels soignants, contrairement à ce qu'annonce le RN qui ne produit aucune analyse sur l'organisation et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

L'OBSESSION MIGRATOIRE DU RN MET EN DANGER LA SANTÉ DES FRANÇAIS

Le RN se fonde sur la restriction de toute immigration. En matière de santé, il s'agit de « **réduire drastiquement le recours aux médecins ayant obtenu leur diplôme hors de l'Union européenne** ». Or, **plus de 10 % des médecins exerçant en France sont dans ce cas**. Dans un contexte de pénurie médicale alarmante, **il est inenvisageable de se passer des médecins extra-européens sans provoquer un « crash » complet du système de santé français**. Idem pour les aides à domicile ou les aides-soignantes dont respectivement 16 % et 9 % sont des travailleuses immigrées, selon des données de l'Insee de 2019.

De plus, le RN propose de supprimer l'aide médicale d'État (AME), qui garantit l'accès aux soins pour les personnes étrangères en situation irrégulière, pour la remplacer par un dispositif prenant en charge uniquement les soins urgents aux adultes, ce qui **entraînerait une dégradation de l'état de santé de toute la population**. En témoigne l'exemple malheureux de l'Espagne : la restriction de l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière votée en 2012 a entraîné une augmentation de l'incidence des maladies infectieuses ainsi qu'une surmortalité, réforme finalement abrogée en 2018. Sans compter **le conflit éthique dans lequel seraient plongés les professionnels à qui on imposerait de refuser des soins à des personnes malades**.

UNE POLITIQUE SOCIALE RÉPRESSIVE

Un conflit éthique que rencontreraient aussi les travailleurs sociaux. Le RN prévoit pour les migrants la sup-

La CFDT Santé Sociaux

La CFDT Santé Sociaux défend l'amélioration des salaires, des conditions d'emploi et de travail de tous les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, soignants, techniques ou administratifs, *a fortiori* sans distinction d'origine. Toutes et tous sont essentiels au fonctionnement de nos établissements et dans la prise en soin et l'accompagnement des personnes.

pression de l'accès à la plupart des droits sociaux, au titre de la préférence nationale.

En matière de protection de l'enfance, l'immigration est aussi perçue comme source de tous les maux : « L'augmentation exponentielle des mineurs isolés étrangers (MNA) » explique les dysfonctionnements de la protection de l'enfance et non l'absence de moyens. Pire, **la responsabilité des défaillances est portée sur les professionnels eux-mêmes en proposant de « mieux suivre et le cas échéant, de sanctionner les foyers ou les familles d'accueil »** ou en indiquant que « les erreurs d'appréciation, l'absence de décisions ou les mauvaises décisions prises par les professionnels de la protection de l'enfance peuvent avoir, lorsqu'elles existent, pour conséquence extrême la mort d'un enfant, et plus fréquemment la perpétuation de graves maltraitements ». À ce titre, **le RN souhaite favoriser les placements chez les proches parents plutôt qu'à l'aide sociale à l'enfance (ASE)**.

FINALEMENT, LE RN S'EN FICHE DES TRAVAILLEUSES ET PROFESSIONNELLES DE NOTRE SECTEUR

Les métiers de l'accompagnement social et médico-social sont absents du mode de pensée du RN : rien en matière de reconnaissance, rémunération, conditions de travail... Le professionnel devient au mieux l'exécutant des décisions du juge ou le supplétif des forces de police dans le cadre d'une politique sécuritaire. **Le travailleur social n'a aucune place dans le programme du RN**.

Pour le RN, **seules les infirmières et les aides-soignantes sont évoquées pour suppléer le manque de médecins et non dans un rôle propre**.

Comme dans les autres pays, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite se traduirait par une réduction des droits à la représentation des travailleuses et des travailleurs, des atteintes à la démocratie sociale et une répression syndicale, les empêchant de s'organiser pour faire valoir et défendre leurs droits.

Décidément non, le RN ne défend pas les travailleuses et les travailleurs !

CFDT - Fédération Santé-sociaux
47-49, avenue Simon Bolivar - 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : 01 56 41 52 00 - Fax : 01 42 02 48 08
federation@sante-sociaux.cfdt.fr



Cfdt-sante-sociaux.fr